



La CACG intervient, depuis plus de 10 ans, dans le domaine du traitement des déchets et principalement dans l'aménagement :

-de centres de stockage de classes 2 et 3,
-de centres de transfert et de tri,
-de plates-formes de stockage des déchets verts et de déchetteries.

Ses interventions sont possibles, outre dans les phases actives de réalisation des projets, en amont et en aval de ces derniers.

» PRESTATIONS DE SERVICES EN AMONT DES PROJETS

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Les interventions pourront porter sur :

-Les aspects réglementaires et juridiques des projets, la maîtrise foncière ;
-L'évaluation précise des coûts de projet ;
-La recherche des financements, les différents modes possibles de montage des opérations et les actions de communication.

Une des originalités de la CACG est de pouvoir également proposer, sous certaines conditions, une délégation de maîtrise d'ouvrage sous forme d'un contrat de concession avec prise en charge de l'ensemble des démarches, prestations et travaux nécessaires à une livraison « clés en main » des ouvrages.





Montage des dossiers réglementaires

Pour une opération d'aménagement à engager ou pour une mise en conformité d'équipements existants :

- Dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) ou de Déclaration d'Intérêt Général (DIG), dossier d'enquête parcellaire ;
- Dossier ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) ;
- Etudes d'impact (loi Bouchardeau) et d'incidences, dossier Loi sur l'Eau.

Recherche de nouveaux sites de stockage

Pour résoudre le problème de la recherche de nouveaux sites de stockage, problème crucial pour beaucoup de structures gestionnaires de déchets, la CACG peut intervenir en mobilisant les compétences de ses aménageurs et spécialistes (géologues et hydrogéologues, environnementalistes et agronomes, aménageurs, juristes).

» ETUDES, CONCEPTIONS ET RÉALISATIONS D'AMÉNAGEMENTS

Maîtrise d'œuvre

Les missions d'ingénierie en réhabilitation ou travaux neufs sont conduites par des équipes de conception et de direction de travaux comprenant toutes les spécialités et compétences requises pour ces types d'ouvrages.

La CACG peut mettre ainsi à disposition son expérience en matière de grands travaux de terrassement et d'étanchéité artificielle, de pose de réseaux de fluides complexes, de traitement des effluents et d'ouvrages de génie civil souterrains ou aériens.

Pour les bâtiments et locaux techniques (centres de transfert, par exemple), elle a recours à une équipe de maîtres d'œuvre spécialisés, travaillant en liaison étroite avec l'architecte.

Elle peut également faire intervenir ses experts dans des domaines comme la géotechnique, l'hydrogéologie, l'électromécanique ou les automatismes.





Etudes et contrôles spécialisés

La CACG peut également assurer, pour des tiers, des études et contrôles techniques spécialisés sur des ouvrages en exploitation ou en cours de réalisation dans les domaines suivants :

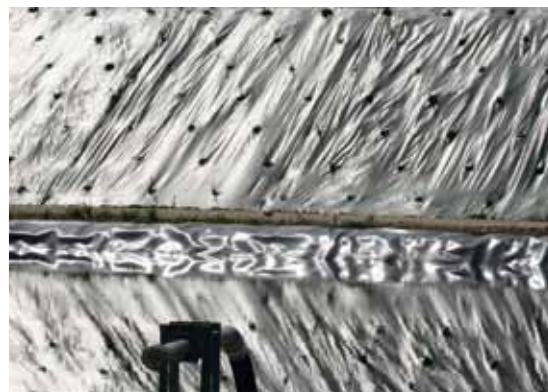
- Géotechnique (contrôles de compactage de remblais, mesures de perméabilité des digues de confinement, essais en laboratoire de mécanique des sols...);
- Hydraulique (mesures de débits à surface libre et en conduites);
- Topographique (vérifications géométriques et altimétriques d'ouvrages, mise en place de dispositifs d'auscultation).



» INTERVENTIONS EN EXPLOITATION

Par l'intermédiaire, principalement de son service Exploitation, la CACG met à disposition des maîtres d'ouvrages et des exploitants d'installations, des moyens humains d'intervention rapide et de dépannage dans les spécialités suivantes :

- Réparations de canalisations et d'équipements hydromécaniques,
- Dépannages électriques et électromécaniques,
- Supervision : télésurveillance, alarme.



» DES ÉQUIPES À VOTRE DISPOSITION

Une équipe d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre

● **Claude ALBERT**
Directeur de l'Ingénierie
+33 (0)5 62 51 72 30
+33 (0)6 70 60 28 07
c.albert@cacg.fr

● **Pierre PIQUEMAL**
Chef du Pôle Irrigation-Hydraulique-Urbaine-Déchets
+33 (0)5 62 51 72 33
+33 (0)6 07 57 42 61
p.piquemal@cacg.fr

Une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage

● **Rémi LE BOUTEILLER**
Directeur Entreprises et Territoires
+33 (0)5 62 19 34 30
+33 (0)6 85 93 73 75
r.lebouteiller@cacg.fr

Pour les interventions en exploitation

● **Pierre WEISS**
Exploitation des ouvrages
+33 (0)5 62 51 72 62
+33 (0)6 85 91 97 49
p.weiss@cacg.fr



EAU

Une approche intégrée pour des solutions innovantes et durables

FONCIER ET ENVIRONNEMENT

La CACG, un acteur engagé dans le développement durable des territoires

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Au cœur des demandes d'innovation et de développement des territoires



Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
CACG / Chemin de l'Alette / BP 449 / 65004 Tarbes cedex
Tél. : +33 (0)5 62 51 71 49 / Fax : +33 (0)5 62 51 71 30
E-mail : cacg@cacg.fr / www.cacg.fr



Papier issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibre recyclés. Toutes nos impressions sont certifiées avec encres végétales. Les eaux de mouillage de nos machines, nos plaques, nos produits de développement et nos chutes de papier sont recyclés